

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 11 octobre 2016

En amont du conseil, les conseillers présents ont assisté à une présentation des craintes concernant les compteurs Linky par des représentants de l'Association du Finistère STOP LINKY.

Monsieur Pascal Kervisic, Madame Annick Cadiou et Madame Anne-Marie Rioual annoncent au conseil leur intention de démissionner et quittent la séance.

MODIFICATION DES COMMISSIONS

Suite au changement de conseiller délégué et de délégation d'un délégué, il est proposé de modifier la composition des commissions communales.

Le conseil approuve à l'unanimité les modifications de commissions :

Commission finances : Pascal Letournel à la place d'André Férelloc

Commission communication : Karine Le Moigne à la place de Pascal Letournel

Commission vie associative : Pascal Letournel à la place d'Odile Page

Prix de vente des lots, lotissement communal Kervella, tranche 2

Les travaux de viabilisation de Kervella 2 ont débuté et s'achèveront début 2017 pour la phase 1. Pour permettre dès à présent la commercialisation des lots, il convient de fixer les prix en tenant compte du résultat de la consultation des entreprises, du prix d'achat et des frais annexes, sans oublier la TVA sur marge. La commission des finances a étudié un prix par lot permettant une lecture aisée du prix d'achat par les acquéreurs. Les prix oscillent entre 25 000€ et 45 500€ avec un prix moyen à 30 000€. Le conseil approuve à l'unanimité les prix présentés.

Raccordement BT FT et EP Kervella, tranche 2

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Desserte BT, EP et FT Lotissement Quartier de Kervella 2. Considérant que dans le cadre de la réalisation des travaux une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de PLOUMOGUER afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF Considérant que l'estimation des dépenses se monte à : réseau B.T 19 519.25 € HT, éclairage Public génie civil 2 116.66 € HT, éclairage public matériel EP 19 401.56 € HT, réseau téléphonique (génie civil) 12 380.76€ HT, soit un total de 53 418.23 € H.T. Considérant que selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 29 octobre 2014, le financement s'établit comme suit: financement du SDEF: 22 894.25 €, financement de la commune: 0€ pour la basse tension, 2 116.66€ pour l'éclairage public GC, 16 026.56€ pour l'éclairage public matériel, 14 856.91 € pour les télécommunications, soit au total une participation de 33 000.13. €. Le conseil approuve à l'unanimité l'enfouissement des réseaux ainsi présenté.

Raccordement BT FT et EP rue St Pierre

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'Effacement des réseaux Rue St Pierre. Considérant que dans le cadre de la réalisation des travaux une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de PLOUMOGUER afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF. Considérant que l'estimation des dépenses se monte à : réseau B.T 77 705.01 € HT, éclairage public 22 524.33€ HT, réseau téléphonique (génie civil) 10 945.59€ HT, soit un total de 111 174.93 € H.T. Considérant que selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 29 octobre 2014, le financement s'établit comme suit: financement du SDEF 88 441.41 €, financement de la commune: .0€ pour la basse tension, 14 524.33 € pour l'éclairage public, 8 209.19 € pour les télécommunications, soit au total une participation de.22 733.52. €. Le conseil approuve à l'unanimité l'enfouissement des réseaux ainsi présenté.

Acquisition parcelle terrain au centre bourg

Dans le cadre du lotissement de Kervella, tranche 2, il convient d'acquérir une partie de la parcelle (313m²) servant d'accès au lotissement. Le conseil approuve à l'unanimité l'acquisition de cette parcelle et autorise le maire à signer tout document nécessaire à cette acquisition.

Décision Modificative du budget : amortissement et patrimoine

Le conseil approuve à l'unanimité la modification du BP 2016 pour passer des écritures patrimoniales. Il s'agit d'ouvrir le chapitre 041 pour y inscrire les frais de publication de marché sur les opérations en cours de travaux.

Attribution d'une subvention au COS du Pays d'Iroise

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 848.27 € au Comité des Œuvres Sociales du Pays d'Iroise pour l'année 2016. Cette subvention est destinée à permettre au COS d'assurer des prestations sociales au bénéfice des agents territoriaux des communes membres de la CCPI.

Recensement 2017 : coordinateur communal et agents recenseurs

Le prochain recensement de la population aura lieu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. Organisé tous les 5 ans, le recensement permettra de mieux connaître la population de Ploumoguier, son évolution et d'ajuster les participations de l'Etat mais aussi les services offerts sur le territoire. Cette année sera marquée par les

réponses en ligne pour les habitants. Le conseil approuve à l'unanimité la désignation d'un coordonnateur communal, la création de 4 emplois d'agents recenseurs et leurs rémunérations. Rémunération : 0.60€ par logement, 1.10€ par bulletin, 0.50€ par bulletin étudiant, 0.50€ par immeuble, 5.20€ par bordereau, 160€ de frais de déplacement, 20€ par formation.

Convention type pour les groupements de commande avec la CCPI

Pour simplifier le passage des conventions de groupements de commande qui se multiplient avec la CCPI, le conseil, à l'unanimité, autorise M le Maire à signer une convention type avec la CCPI et de déléguer au maire la signature ensuite des conventions.

Dénomination des voies

Le conseil à l'unanimité approuve les dénominations suivantes : dans le lotissement de Kervella, tranche 2, une voie sera dénommée Rue des Cerisiers, dans le secteur de Kerhornou, deux routes seront dénommées : route de Keramoal, route de Kerargroaz.

Motion soutien aux communes mises en causes dans le déploiement des compteurs Linky

Le conseil, à l'unanimité approuve la motion de soutiens aux communes de Cast et Plouguerneau qui ont été assignées en justice par ENEDIS, concessionnaire du réseau de distribution public d'électricité et en charge du déploiement des compteurs Linky. Bien que la décision de déployer les compteurs soit une décision d'Etat qui découle d'une directive européenne, la méthode mise en place par ENEDIS peut être discutée. En effet, il ne lui appartient pas d'attaquer les délibérations demandant un moratoire sur le déploiement des compteurs Linky. De plus, l'urgence du déploiement n'étant pas justifié, il aurait été opportun d'attendre le rapport de l'ANSES afin de rassurer les élus et la population quand aux effets de Linky sur la santé.

QUESTIONS DIVERSES

- ▶ Rentrée scolaire : Un bilan est fait de la rentrée scolaire marquée par la mise en place du logiciel de réservation et de pointage en ligne que les parents plébiscitent, les mesures Vigipirate et les travaux de l'été à l'Ecole Publique : pose de 2 Tableaux Blancs Interactifs, tablettes connectées, rafraîchissement de la cabane et pose de cimaises.
- ▶ Plougarock : Ce festival qui se déroulait le 2^{ème} weekend de septembre, à Messouflin n'a pas rencontré le succès escompté par les organisateurs, des problèmes de stationnement dans les champs avoisinants, un manque de communication en amont sur l'événement, le choix du week-end...Un bilan devra être fait avec l'association.
- ▶ Agri Iroise : Manifestation qui a eu un vif succès, très bien organisée par les Jeunes Agriculteurs. Un concert et des démonstrations qui ont ravi un public nombreux.
- ▶ Bilan marché : 8 marchés cet été entre le 1^{er} juillet et le 22 août avec entre 6 et 9 commerçants. Les animations organisées par les commerçants de Ploumoguer ont rencontré un vif succès et ont créé une bonne ambiance entre les commerçants. Un bilan sera fait avec eux.
- ▶ TAFTA : Une réunion d'information sera organisée en commission plénière dès que possible.
- ▶ Visite de la Ministre du Travail : Mme la Ministre est venue en mairie pour une courte visite privée. Elle a été reçue par le Maire et ses adjoints et des échanges ont porté sur la commune, son évolution et les souvenirs de jeunesse de Mme El Kohmri.